

Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

Coassurance : trois assureurs mutualistes au chevet de l'audiovisuel

News Assurances Pro - 19/06/2020

- Aréas Assurances, Macif et Matmut ont noué un accord avec le Centre national du Cinéma (CNC) pour redémarrer cette activité très durement touchée par la crise de la Covid-19.
- Le schéma de coassurance monté entre les trois acteurs prévoit ainsi de déployer jusqu'à 1,8M d'euros, plafonnés à concurrence de 30% du coût de la production. Cet apport supplémentaire s'ajoute aux 1,2M d'euros plafonnés à concurrence de 20% du coût de la production proposés par le CNC.
- La distribution de ces couvertures proposées par ce pool de coassurance sera assurée par le réseau de courtage.

Assistance : record d'activité pour IMA le jour du déconfinement

L'argus de l'assurance - 18/06/2020

- Le 11 mai 2020, IMA (Inter Mutuelles Assistance) a connu sa deuxième journée historique en 40 ans d'activité, en recevant 33 500 appels le premier jour du déconfinement, l'équivalent d'un lendemain de 14 juillet ou de 15 août. Ce regain d'activité s'explique notamment par les nombreuses pannes de batteries de véhicules restés bloqués deux mois au garage.
- IMA maintient par ailleurs ses prévisions pour cet été en tablant sur une hausse des demandes d'assistance de l'ordre de 10%.
- Le Covid-19 devrait également avoir des répercussions sur les résultats financiers de IMA en 2020, avec des scénarios envisageant des pertes allant d'au moins 20% du chiffre d'affaires, jusqu'à une perte de l'ordre de 130 M€.

Coronavirus : trois mutuelles d'assurance au secours l'économie locale

News Assurances Pro - 18/06/2020

- Face à la crise du coronavirus, Aréas Assurances, Mutuelle de Poitiers Assurances et Mapa Assurances ont décidé de soutenir collectivement leurs clients artisans, commerçants et professionnels touchés par la crise du coronavirus.
- Ce plan de soutien, baptisé "Ensemble, participons au soutien de notre économie locale !" et qui devrait courir jusqu'à fin septembre 2020, consiste à offrir 2 mois sur la première année de cotisation d'un nouveau contrat éligible à l'opération, dans le but de redonner du pouvoir d'achat à dépenser localement.

- Ce plan d'action conjoint s'accompagne du lancement de la plateforme "mutuellement-solidaires.fr" à travers laquelle chacune des enseignes détaille les conditions d'éligibilité et les contrats concernés par cette opération.

SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Séjour de la Santé : que propose la Mutualité Française ?

News Assurances Pro - 17/06/2020

- La Mutualité Française suggère de transférer aux régions la compétence de la prévention. Pour ce faire, elles pourraient reprendre les moyens aujourd'hui alloués au Fonds d'intervention régional (FIR) et aux ARS.
- Toujours sur la thématique de la prévention, la Mutualité propose de rendre obligatoire l'obligation de vaccination, par exemple pour la grippe, à tous les professionnels intervenant auprès des personnes à risque.
- Parmi les autres propositions concrètes, rendre le nutri-score obligatoire au 1er janvier 2022 et appliquer aux produits les plus sains (classés A) le taux réduit de TVA de 2,1%.
- La FNMF souhaite également généraliser les espaces de santé pluri-professionnels (ESP) et mettre fin à l'exercice isolé des professionnels de santé dans les 5 prochaines années, en minorant sensiblement la rémunération des professionnels du 1er recours qui interviennent en dehors d'un ESP. La rémunération au forfait des soins pourrait également être un levier important pour favoriser l'exercice en équipe des professionnels de santé.
- Sur le sujet de la dépendance, la Mutualité propose de renforcer les compétences médicales des Ehpad, en salariant des médecins généralistes, en augmentant la présence d'infirmières en pratiques avancées, y compris la nuit, en ajoutant de l'équipement médical sur certains lits et enfin en créant de nouveaux postes de soignants (coordonnateur de parcours). Par ailleurs, l'Ehpad devrait devenir une plateforme gériatrique de proximité proposant un bouquet de services modulables et adaptés aux personnes à domicile.
- Les agences régionales de santé (ARS), fortement critiquées dans la gestion de la crise du coronavirus, devraient se recentrer autour de deux missions : la sécurité sanitaire et la régulation de l'offre. La fédération propose également de restaurer une souveraineté sanitaire, revoir les politiques de recherche, de stock et de distribution.

Médecins libéraux : "les propositions de la Mutualité Française sont toxiques"

News Assurances Pro - 17/06/2020

- Les syndicats des médecins libéraux n'apprécient pas les propositions de la Mutualité Française formulées dans le cadre du Séjour de la Santé :
 - Le SML (Syndicat de Médecins Libéraux) rejette l'idée de mettre fin à l'exercice isolé de la médecine de ville à horizon 5 ans.
 - Il s'oppose également à la baisse de rémunération pour les médecins qui exerceraient en dehors d'un espace de santé pluri-professionnel.

- Le SML, bien que favorable à la médicalisation des Ehpad, rejette l'idée d'ouvrir ces établissements aux personnes âgées en perte d'autonomie du même territoire habitant à domicile.
- La Mutualité propose de privilégier la rémunération au forfait au détriment de la rémunération à l'acte. "La Mutualité semble ignorer que le paiement à l'acte est le facteur de l'efficacité, et qu'il faudrait simplement accompagner ce mode de rémunération d'une valorisation de la qualité et de la pertinence", considère la CSMF.
- Enfin, la CSMF rejette l'idée de la Mutualité de confier aux Agences Régionales de Santé (ARS) la régulation de l'offre de soins.

Carte Blanche Partenaires lance un appel à référencement des fournisseurs de verres et de lentilles de contact

Communiqué 17/06/2020

- Au 1er janvier 2021, Carte Blanche Partenaires renouvelle son réseau optique. Dans ce cadre, la plateforme de service santé lance un appel à référencement des acteurs de l'industrie optique.
- L'appel à référencement est ouvert du 17 juin 2020 au 17 juillet 2020 minuit.
- Ce nouveau référencement sera notamment validé par Carte Blanche Partenaires au regard du niveau, de la qualité des prestations et des équipements mis à disposition des opticiens et des bénéficiaires.

Assurance Maladie : un déficit de 31 milliards d'euros en 2020

News Assurances Pro - 16/06/2020

- Alors que le régime général était presque revenu à l'équilibre en 2019 (-0,4Md d'euros), la crise sanitaire a plombé les comptes de la sécurité sociale, selon le dernier rapport de la commission des comptes.
- Le déficit du régime général et du fonds de solidarité vieillesse atteindra 52 milliards d'euros en 2020. Ces prévisions sont calculées sur la base d'une baisse du PIB de 11% en volume sur l'année 2020.
- La branche maladie sera la plus touchée, avec 31,1 milliard de déficit en 2020 contre 1,5 milliard de déficit en 2019. La baisse des recettes liée à la dégradation de la situation économique est accompagnée d'une explosion des dépenses exceptionnelles.
- Face à l'explosion des dépenses, le gouvernement a sollicité les fédérations d'organismes complémentaires pour participer à l'effort financier.

POUR LA CULTURE GÉNÉRALE

Vice-présidence de l'ACPR

News Assurances Pro - 19/06/2020

- Jean-Paul Faugère, actuellement président du conseil d'administration de CNP Assurances, est pressenti pour succéder à Bernard Delas à la vice-présidence de l'ACPR
- Pour information, le vice-président de l'ACPR est nommé pour une durée de cinq ans par arrêté conjoint des ministres chargés de l'économie, de la sécurité sociale et de la mutualité, après avis des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat
- Jean-Paul Faugère sera auditionné par la commission des Finances du Sénat et de l'Assemblée Nationale le 1er juillet prochain.

Olivier VERAN et Agnès PANNIER-RUNACHER présentent le plan d'action du Gouvernement pour la relocalisation des industries de santé en France

Communiqué Ministère des Solidarités et de la Santé - 17/06/2020

- Renforcer les capacités nationales de recherche de solutions thérapeutiques, gagner en indépendance industrielle et sanitaire, tant pour l'approvisionnement en médicaments qu'en dispositifs médicaux. Pour y répondre, le Gouvernement a mis en place des initiatives destinées à favoriser la recherche française, à l'image de l'appel à projets lancé fin mars dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour soutenir des projets collaboratifs de recherche et de développement de solutions thérapeutiques contre la COVID-19.
- Le Gouvernement a d'ores et déjà sélectionné six projets pour un montant total de 78 millions d'euros, couvrant diverses stratégies thérapeutiques (vaccinales, antivirales, etc.) et approches technologiques (chimie, biotechnologies, etc.).
- Pour augmenter les capacités de production françaises et sécuriser l'accès aux produits de santé, le Gouvernement a décidé d'accompagner l'industrialisation, la production et le stockage des produits thérapeutiques, afin de réduire la dépendance de l'Europe et de la France vis-à-vis des pays tiers en matière de santé.